



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

### CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**THEME : TRAVAUX 3.**

**OBJET : FOURNITURE ET  
POSE DE TOTEM D'ENTREE  
DE TERRITOIRE.**

**Etaient Présents** : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.  
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.  
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Bruno DAVANTURE.

Par délibération n° 2011-306, en date du 14 septembre 2011, le Conseil Municipal de Briançon a approuvé les termes de la Convention Régionale d'Aménagement Durable et Solidaire de l'espace « Valléen de la Guisane » entre la Région, le SIVM de Serre-Chevalier et la Commune de Briançon.

Un des axes de cette convention était de renforcer l'identité valléenne en renforçant l'image « Vallée » et « Villages » dans la stratégie de communication.

Pour cela, la commune va installer à ses deux entrées du territoire, côté Sud, route de Gap et côté Nord Est, route d'Italie, des « totems » indiquant l'entrée sur le territoire de Serre-Chevalier Vallée.

Un totem d'entrée est pris en charge par le SIVM et l'autre par la commune de Briançon pour un coût unitaire de 8 418 € HT soit 10 068 € TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Besoins		Ressources	
Montant H.T.	8 418,00 €	Conseil Régional 65 %	5 471,70 €
Montant T.V.A.	1 650,00 €	Autofinancement 35 %	2 946,30 €
		TVA	1 650,00 €
Montant T.T.C.	10 068,00 €	Total	10 068,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :


- D'approuver le principe de cette réalisation.
- D'approuver le plan de financement proposé.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des instances susceptibles de participer au financement des travaux.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente.

POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 27 MARS 2012  
PUBLIÉ LE 27 MARS 2012  
NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012

Le Maire,  
  
Gérard FROMM



## II - CHARTE SIGNALÉTIQUE



### D - MOBILIERS D'ENTRÉES DE TERRITOIRES - BRIANÇON



A - Terrain grand modèle 2  
1400 x 2000 mm



A - Terrain grand modèle 3  
1400 x 2000 mm

B - Terrain moy. en modèle  
1000 x 1000 mm



REÇU LE  
28 MARS 2012  
SOUS-PREFECTURE  
DE BRIANÇON

Pièce annexée à la  
délibération du 210312  
TRAVAUX 3